



REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTRE DE L'AGRICULTURE
ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES ETUDES,
PROGRAMMES ET DE LA COOPERATION

PROJET D'APPUI A LA LUTTE ANTIFONGIQUE
DANS LES FILIERES CACAO ET CAFE

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF AGRICULTURE AND
RURAL DEVELOPMENT

GENERAL SECRETARIAT

DEPARTMENT OF STUDIES,
PROGRAMS AND COOPERATION

SUPPORT PROJECT FOR ANTIFUNGICAL FIGHT IN
THE COCOA AND COFFEE SUB SECTORS



00119

29 DEC 2017

COMMUNIQUE N° /MINADER/CAB/PALAF2C DU
PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/MINADER-PALAF2C/ CIPM-FODECC /2017
DU 10 OCTOBRE 2017, RELATIF A LA FOURNITURE DES PRODUITS DE
MAINTENANCE CHIMIQUE (HERBICIDES) POUR L'ENTRETIEN DES VERGERS DE
CAFEIER ROBUSTA DANS LES REGIONS DU LITTORAL ET DE L'EST AU PROJET
D'APPUI A LA LUTTE ANTIFONGIQUE DANS LES FILIERES CACAO ET CAFE
(PALAF2C), EN UN LOT UNIQUE. EN PROCEDURE D'URGENCE.

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL,

Communique :

Le soumissionnaire ci-dessous désigné est attributaire de la Lettre Commande dans le cadre de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°006/AONO/MINADER-PALAF2C/CIPM-FODECC/2017 du 10 Octobre 2017, relatif à la fourniture des produits de maintenance chimique (herbicides) pour l'entretien des vergers de caféier Robusta dans les Régions du Littoral et de l'Est au PALAF2C, en un lot unique, pour les quantité, montant et délai ci-après :

Entreprise	Quantité et description des fournitures	Montant TTC (F CFA)	Délai (jours)
GDG SARL	2 917 litres d'herbicides (SPAVOSATE)	17 502 000 (dix sept millions cinq cent deux mille)	60

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter au siège du Projet d'Appui à la Lutte Antifongique dans les Filières Cacao et Café (PALAF2C), sis à Nlongkak face OAPI, dans un délai de (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription du projet de Lettre Commande. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

Ampliations :

- MINMAP ;
- ARMP (pour publication) ;
- CIPM/FODECC (pour information) ;
- Archives /Chronos ;
- Affichage (pour information)



Henri Eyobe Ayissi